

Voile et bijoux ?



Jean-Claude Guillaume



Question d'un Internaute : "Je souhaiterais avoir quelques éclaircissements concernant le port du voile et les bijoux"

Les questions que vous posez sont des sujets sensibles, sur lesquels il est difficile de se mettre d'accord. En fait, ces divergences se rattachent à un problème plus complexe, qui est celui du légalisme.

1. Le port du voile : Le port du voile pour les femmes dans l'église est un sujet très controversé. Certains considèrent [1Co 11.5-16](#) comme une loi valable à toutes les époques, donc également aujourd'hui. D'autres, dont je suis, estiment qu'il s'agit d'ordonnances liées aux coutumes de l'époque. Les principes spirituels restent immuables ; leurs applications peuvent être différentes selon les cultures et les époques. Voyez l'article ci-après, que vous trouverez sur le

TopMessages du Top Chrétien, dans la rubrique Prédications (cliquez sur le titre) :

[Nouveau Testament et contexte culturel](#)

2. Les bijoux : Les bijoux font partie de l'ornementation. Depuis toujours le vêtement participe à l'impression que l'on donne de soi-même. Certaines formes plus ou moins sophistiquées, certaines couleurs choquantes, aussi bien que certaines allures débraillées, sont le reflet de la personnalité de celle ou celui qui les portent. Et quand Paul ([1Tim 2.9](#)) et Pierre ([1Pi 3.3-4](#)) s'expriment sur le sujet, ils demandent que la pudeur, la modestie et le caractère chrétien transparaisse dans la façon de s'habiller, loin des débordements vestimentaires du monde païen. Si aujourd'hui, d'après ces textes, on doit condamner des bijoux sobres et de bon ton, je demande qu'on condamne aussi la cravate des messieurs, car son but est essentiellement d'enjoliver, et un bijou n'a jamais fait autre chose !

Jean-Claude Guillaume

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



11 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com